



SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET COVID-19

PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'AIR APRÈS LE CONFINEMENT : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

L'ESSENTIEL :

- Le confinement a eu un impact positif sur la qualité de l'air grâce à la diminution de certaines sources de pollution ;
- Déconfinement et préservation de la qualité de l'air ne sont pas incompatibles grâce, entre autres, aux mobilités actives facilitant la distanciation physique et bonnes pour la santé et la qualité de l'air ;
- Les automobilistes dans l'habitacle de leur voiture sont plus exposés à la pollution de l'air que les cyclistes et les piétons ;
- Plusieurs études montrent une aggravation des pathologies du COVID-19 liée au niveau de pollution de l'air ;
- La problématique de la qualité de l'air doit rester une préoccupation permanente pour « le monde d'après ».

Etat de la qualité de l'air pendant la période de confinement

Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) ont observé que le confinement a eu un impact positif sur la qualité de l'air¹.

Elles ont mesuré une baisse des oxydes d'azote (NOx), traceurs de la pollution routière². Cependant, des concentrations en hausse de particules fines ont été détectées par les AASQA dans certains territoires. En effet, dans l'air ambiant, les particules en suspension ne sont pas uniquement rejetées par les pots d'échappement des véhicules mais ont des origines plus variées (industrielles, agricoles, chauffage dont chauffage au bois, chantiers, naturelles (feux, poussières sahariennes, pollens, érosion des sols), etc.) avec également des phénomènes de transfert à large échelle et de réactions chimiques dans l'atmosphère.

Conseils pour un déconfinement qui préserve la qualité de l'air et sa santé

A la suite du déconfinement prévu dans les prochains jours, la reprise de l'activité peut, selon la météo et l'intensité des sources d'émission, dégrader la qualité de l'air et augmenter l'exposition à la pollution. Mais il est possible de « **se déconfiner** » **en préservant, à la fois, sa santé et la qualité de l'air** tout en respectant les mesures barrières et de distanciation physique³.

¹ Voir Point d'information sur les interactions entre COVID-19 et qualité de l'air – [communiqué de presse Atmo France du 27 mars 2020](#)

² Voir Focus sur l'exposition des riverains à la pollution automobile près des grands axes avant/pendant le confinement – [communiqué de presse Atmo France du 21 avril 2020](#)

³ [Avis de Haut Conseil de Santé Publique sur Coronavirus SARS-CoV-2 : Mesures barrières et de distanciation physique en population générale](#)

Les bénéfices des transports actifs comme le vélo, la trottinette, la marche...

Les mobilités actives ont plusieurs avantages. Elles favorisent la **distanciation physique**. Leur usage nécessite un **coût financier moindre** que la voiture.

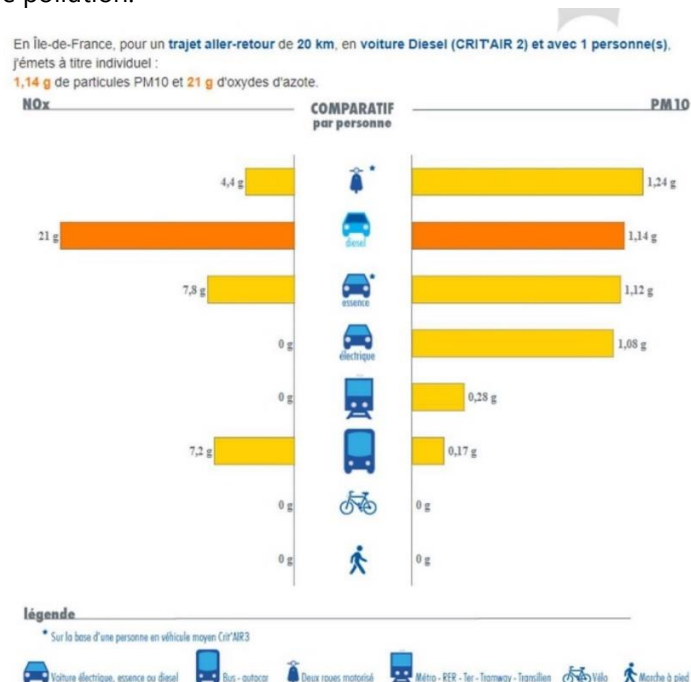
Elles permettent de pratiquer une **activité physique** et de bénéficier de ses impacts positifs : réduction des risques d'apparition des principales pathologies chroniques (tels que le cancer, les maladies cardiovasculaires ou le diabète) et de l'ostéoporose, amélioration de la santé mentale (anxiété, dépression), réduction du risque de surpoids chez l'adulte et l'enfant...

Leur pratique permet de **diminuer de son exposition à la pollution** atmosphérique.



Source : Air Pays de Loire

Par ailleurs, les **transports actifs ne génèrent pas de pollution** et permettent de ne pas amplifier d'éventuels pics de pollution.



Source : Airparif

Il est possible de se renseigner auprès de sa mairie ou communauté d'agglomération pour connaître les mesures prévues pour faciliter les mobilités actives.

Les AASQA proposent aussi différents outils pour choisir la meilleure qualité de l'air pour les itinéraires à pied ou à vélo comme l'application Air to Go⁴ en région Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, l'application Itiner'AIR⁵ en Ile-de-France ou pour calculer ses émissions selon le mode de transport utilisé comme avec le calculateur d'émissions d'Airparif⁶.

Conseils pour rouler au bon air en vélo

- Préférer les pistes cyclables séparées de la voie de circulation
- Se placer devant les voitures au feu rouge
- Éviter les axes fréquentés
- Adopter un rythme modéré
- Garder une certaine distance quand vous suivez un bus

Limiter l'usage de la voiture

Comme l'a montré l'impact positif du confinement sur la qualité de l'air : **limiter l'usage de la voiture permet de réduire les émissions et l'exposition individuelle et collective à la pollution de l'air.**

Plusieurs études des AASQA⁷ comparant la qualité de l'air dans différents moyens de transport ont montré que les automobilistes sont plus exposés à la pollution de l'air que les piétons et les cyclistes, car à l'intérieur des véhicules, le faible volume d'air dans l'habitacle concentre les polluants venant de l'extérieur et ceux émis dans le véhicule.

Chez soi et au bureau : renouveler l'air : LE bon geste

Pour limiter la transmission du virus COVID-19, il est conseillé de désinfecter régulièrement avec des produits dont certains peuvent être irritants. L'usage de sprays désinfectant ou assainissant peut également être utilisé dans la même optique. Ces produits peuvent dégager des émissions dans l'air très nocives pour la santé.

Rappelons que le propre n'a pas d'odeur et qu'il est vivement conseillé d'aérer en faisant un courant d'air pendant au moins 10 min par jour de préférence le matin ou le soir, moments de la journée où les pollens, qui peuvent être allergisants, sont moins présents dans l'air ambiant⁸. Pour préserver l'air intérieur, des produits moins polluants, labellisés « air intérieur » et sans solvant sont conseillés.

⁴ <https://www.airtogo.fr/>

⁵ <https://www.airparif.asso.fr/actualite/detail/id/175>

⁶ <https://www.airparif.asso.fr/calculateur-emissions/>

⁷ <http://www.atmonormandie.fr/Publications/Publications-telechargeables/L-Air-Normand/Les-automobilistes-et-leurs-passagers-aux-1eres-loges-du-traffic-et-de-sa-pollution>
<https://www.atmo-hdf.fr/en-cours-de-developpement/25-etudes-air-climat-energie/projets/37-transport.html>

⁸ Vidéo Conseils pour avoir un bon air intérieur durant le confinement

Masques barrières vs masques « antipollution »

Dans la lutte contre la transmission du COVID-19, les masques sont préconisés par les autorités car ils ajoutent une barrière physique lorsque vous êtes en contact avec d'autres personnes⁹. Les masques barrières ne peuvent pas être assimilés à des masques antipollution.

Dans son étude sur l'intérêt de recommander à la population le port d'équipements de protection individuelle en 2018¹⁰, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a conclu à l'insuffisance de données disponibles, notamment en conditions réelles d'utilisation, pour attester d'un bénéfice sanitaire lié au port de masques antipollution par le grand public et pointé l'insuffisance de données disponibles attestant d'un bénéfice pour la santé.

Préserver la qualité de l'air : un enjeu pour l'après COVID

Lorsque nous sortirons de cette crise du COVID, il ne sera plus possible de continuer d'accepter longtemps de respirer un air sale.

Pollution de l'air et santé sont étroitement liées : comme le montrent de très nombreuses études.

Deux études de l'université d'Harvard¹¹ publiée le 5 avril 2020 et de l'université Martin-Luther University Halle-Wittenberg¹² publiée le 11 avril 2020 montrent que l'exposition à la pollution de l'air pourrait accroître les risques de décès chez les personnes qui contractent le COVID-19. Or le trafic routier est une source importante d'émission de polluants atmosphériques. Si les usagers utilisent davantage leurs voitures pour respecter la distanciation sociale, l'augmentation du trafic routier augmentera les émissions polluantes.

La pollution de l'air provoque chaque année le décès prématuré de 48 000 personnes en France selon Santé Publique France.

En juillet 2015, une commission d'enquête du Sénat¹³ a estimé a minima le coût non-sanitaire de la pollution atmosphérique à 4 milliards d'euros par an et le coût sanitaire, entre 68 et 97 milliards d'euros par an.

Le 30 avril 2020, des chercheurs du Centre for Research on Energy and Clean Air¹⁴ ont calculé que le confinement aurait permis d'épargner 11 000 vies en Europe grâce à la baisse importante de la pollution de l'air en Europe avec la mise en œuvre du confinement pour lutter contre le COVID-19.

Atmo France et les AASQA sont à la disposition de l'ensemble des parties prenantes : Etat, collectivités, acteurs économiques, associations et chercheurs, pour les accompagner dans l'intégration du cycle vertueux de la qualité de l'air dans les plans et programmes de dépollution en identifiant les sources de pollution, en observant la pollution respirée et en évaluant les expositions à la pollution de l'air extérieur et intérieur.

⁹ <https://www.afnor.org/faq-masques-barrieres/>

¹⁰ [Masques dits « antipollution » : des données insuffisantes pour attester d'un bénéfice sanitaire et recommander leur utilisation](#) - Anses

¹¹ [A national study on long-term exposure to air pollution and COVID-19 mortality in the United States](#)

¹² [Assessing nitrogen dioxide \(NO2\) levels as a contributing factor to coronavirus \(COVID-19\) fatality](#)

¹³ <https://www.senat.fr/rap/r14-610-1/r14-610-1.html>

¹⁴ <https://energyandcleanair.org/air-pollution-deaths-avoided-in-europe-as-coal-oil-plummet/>



Contact presse

Charlotte Lepitre, Responsable projets et partenariats :

01 86 95 31 45 (ligne directe) - 06 83 57 05 77 – charlotte.lepitre@atmo-france.org

Delphine Guillaume, Responsable communication et événementiel :

01 86 95 31 47 (ligne directe) - 06 29 35 54 98 – delphine.guillaume@atmo-france.org

A propos de la Fédération Atmo France

Atmo France est la fédération du réseau national des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) réparties sur l'ensemble du territoire (une par région).

Elle anime le réseau des AASQA en assurant la coordination, la mutualisation et la valorisation de leurs travaux et le représente dans les instances nationales et européennes en participant aux débats pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'atmosphère.

À travers ses actions, Atmo France poursuit un objectif d'intérêt général, celui de contribuer, aux côtés des autres acteurs nationaux, à doter la France d'un dispositif efficace qui assure tant la surveillance de la qualité de l'air que l'accompagnement et le suivi des actions visant à l'améliorer. Le réseau met son expertise à disposition de tous les acteurs concernés.